

**Procès-verbal**  
**Conseil d'établissement de l'école Baril**  
**Le 3 juin 2025**  
**18h30- Salon du personnel**

**Présents :**

Alexandra Araujo-Acosta, enseignante  
Élaine Barette, technicienne responsable du service de garde  
Claude Castonguay, membre parent vice-présidente  
Steve Chauvette, membre parent substitut  
Jocelyn Côté, directeur d'école  
Amira Dhamani, adjointe du service de garde  
Annie Fréchette, représentante de la communauté Je passe partout  
Michèle Henrichon, enseignante  
Lyne Lavigne, psychoéducatrice  
Mathieu Lavoie, membre parent président  
Julien Paradis, membre parent  
Catherine Pelletier, membre parent  
Stéphanie Tourville, membre parent

**Absents :**

Carole Brière, représentante de la communauté CCH  
Cécilia Lagarde, membre parent substitut

**1. Ouverture de la réunion**

1.1 Présences, vérification du quorum

Le quorum est atteint. Mathieu Lavoie préside la rencontre et Catherine Pelletier agit comme secrétaire de l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est présenté et il est adopté à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal du 25 mars 2025**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 25 mars et il a été rapporté qu'au point 12 il y ait des erreurs, le procès-verbal sera donc corrigé et remis à Jocelyn Côté et Mathieu Lavoie prochainement.

#### **4. Transferts du fonds 4 au fonds 9**

##### 4.0 Présentation du budget du camp

Michèle Henrichon nous informe que le montant de 2 000 \$ initialement demandé ne sera pas nécessaire. En effet, les fonds amassés lors des levées de fonds organisées tout au long de l'année couvrent amplement le coût total du camp vert.

Il est maintenant proposé d'établir un budget annuel de 500 \$ pour l'organisation de la fête des finissants de sixième année.

Le conseil d'établissement a donné son accord pour octroyer ce montant de 500 \$ dès cette année et s'engage à le prévoir également pour les prochaines années.

##### 4.1 Fonds des parents dépenses autorisées

- Remboursement des frais scolaire par la Fondation des élèves de Montréal :  
439,09\$
- Maïs soufflé, soirée cinéma du 3 décembre 2024 :  
43,41\$
- Paiement des achats du grand Défi Pierre Lavoie :  
2997\$
- Fête des finissants de sixième année :  
500\$
- Récupération des sommes amassées pour le camp vert :  
8796\$
- Remboursement OPP pour boyau d'arrosage :  
138,49\$

##### 4.2 Résolution 20250603

Il a été résolu qu'un montant de 12 913,99\$ sera donc débité du fonds 4 pour être déplacé vers le fonds 9.

Proposé par Mathieu Lavoie et appuyer par Julien Paradis.

#### **5. Sorties scolaires**

Le tableau des sorties éducatives à venir est présenter aux membres.

## **6. Suivi au niveau du changement de l'horaire pour 25-26**

Comme convenu, l'horaire scolaire sera modifié dès le début de la prochaine année afin de libérer du temps pour la concertation de l'équipe-école.

### Début de journée

- ❖ Préscolaire : 8h52 tous les jours
- ❖ Primaire : 8h05 tous les jours

### Période du dîner

La période du dîner sera raccourcie de quelques minutes pour tous les niveaux.

### Fin de journée

- ❖ Préscolaire : 15h18 tous les jours, sauf le jeudi où la journée se terminera à 14h33.
- ❖ Primaire : 15h25 tous les jours, sauf le jeudi où la journée se terminera à 14h24.

## **7. CCH**

Il n'y a aucun représentant du centre communautaire Hochelaga.

## **8. Suivi au budget 24-25**

### 8.1 Budget Proforma 25-26

Le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2025-2026 a été présenté aux membres du conseil d'établissement. Ce document est basé sur les prévisions d'élèves inscrits, il est donc à titre indicatif et sujet à des ajustements en début d'année scolaire.

Le budget a été adopté à l'unanimité par les membres et est signé par Mathieu Lavoie. Le document sera transmis au centre de services scolaire.

## **9. Listes des effets scolaires et des contributions financières pour 2025-2026**

Cette année, l'élaboration des listes de fournitures scolaires s'est avérée complexe. La principale difficulté a résidé dans l'imprécision des frais de livraison de la part du distributeur, ce qui a rendu l'établissement des prix initiaux très difficile.

Les différentes listes ont été envoyés aux membres du conseil, elles seront accessibles sur le site web de l'école, pour les familles, avant le 10 juillet.

Il est à noter que les listes sont communes pour chaque niveau scolaire. Toutefois, il est possible que des articles supplémentaires soient demandés en début d'année scolaire par les enseignants.

Le conseil d'établissement a approuvé à l'unanimité les différentes listes d'effets scolaires et les cahiers scolaires.

## **10. Je Passe Partout**

Les activités de l'années scolaire ont pris fin le 8 mai dernier. Nous avons accompagné 43 élèves de l'école Baril et soutenu 7 familles à domicile.

Programme Hélis : le programme a bien fonctionné, formation d'un beau groupe de soutien parental. Le service de garde était offert aux parents participants.

Fête de la lecture : Cet événement a été un grand succès, attirant 615 parents tout au long de la journée. Les élèves de 6e année ont participé activement en s'occupant du maquillage.

Camp pédagogique estival : Durant l'été il y aura le camp pédagogique deux demi-journées par semaine. Douze places sont offertes spécifiquement aux enfants du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Ce camp vise à offrir des sorties éducatives et diverses activités à des enfants qui ne fréquentent pas les camps de jour.

Opération sac à dos : Plusieurs organismes participent à ce projet. À ce jour, près d'une centaine d'élèves sont déjà inscrits, sur une capacité totale de 375 élèves.

Un projet de conférence est proposé à l'organisme "Je Passe Partout" pour organiser une formation. L'objectif est de mieux sensibiliser les parents aux enjeux liés à l'utilisation des réseaux sociaux et à la cyberintimidation.

## **11. Règles de fonctionnement du SDG (dépôt séance tenante) et frais chargés aux parents pour la fin de journée du jeudi (jusqu'à 15h25)**

Les règles officielles du Centre de services scolaire n'ont pas encore été transmises. Nous sommes en attente de leur envoi, qui devrait probablement avoir lieu en début d'année scolaire.

Un nouveau tarif a été mis en place pour le service de garde du jeudi après-midi :

- Coût : 2,50 \$ par enfant.
- 
- Durée : Ce tarif couvre 50 minutes pour les élèves du préscolaire et une heure pour les autres niveaux.
- 
- Conditions : Ce montant s'applique uniquement aux enfants qui fréquentent le service de garde durant cette période spécifique du jeudi après-midi. Il est important de noter que si les parents ne respectent pas l'heure de départ prévue, le tarif complet pour cette période leur sera facturé.

Les frais chargés aux parents pour la fin de journée du jeudi sont adoptés. Ils ont été proposés par Claude Castonguay et appuyé par Mathieu Lavoie.

## **12. Entrée progressive au préscolaire**

L'horaire de l'entrée progressive du préscolaire est présenté et les membres du conseil l'approuve à l'unanimité.

## **13. OPP**

Bien qu'aucun représentant de l'OPP ne soit présent, Mathieu Lavoie a présenté une proposition de Gaëlle Deblonde concernant une activité de Noël ouverte aux élèves et aux familles. Elle aimeraient réserver le gymnase une fin de semaine de décembre.

Gaëlle propose d'organiser un spectacle de musique gratuit pour la période des Fêtes. En effet, ce serait un spectacle de l'orchestre à Vent de Musiques de Films (OVMF) qui forme un ensemble d'instruments à vents, de percussions et de choristes. L'orchestre pourrait venir en effectif réduit avec un petit groupe de choristes au gymnase de l'école pour présenter les instruments et donner un concert d'environ 1h - 1h15 autour de la thématique de Noël.

Cet événement se déroulerait lors d'une journée de fin de semaine. Des frais minimes seraient à prévoir pour offrir des collations et des breuvages aux participants.

Les livres traitant de diverses problématiques rencontrées par les enfants et les familles, acquis l'an dernier par le conseil d'établissement, seront donnés à l'organisme "Je Passe Partout". Cette décision a été approuvée par les membres du conseil à l'unanimité.

## **14. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

### 14.1 Évaluation

L'objectif de réduire la violence de 5% n'a pas été atteint cette année. L'analyse des résultats révèle plusieurs défis, notamment des difficultés liées à la coopération et à la gestion des conflits chez les élèves.

Lorsque des jeux de coopération sont mis en place, les jeunes ont beaucoup de mal à collaborer. Les activités se transforment rapidement en compétition, ce qui entraîne des conflits.

Les élèves montrent une faible tolérance au refus, aux divergences d'opinions et aux conflits. Ils montrent aussi beaucoup de susceptibilité.

Les insultes sont une problématique récurrente et demandent un travail d'intervention important. Il sera essentiel d'impliquer les enfants dans la résolution de ce problème.

Un questionnaire Forms a été acheminé aux élèves de 4e à 6e année (QSVE - Questionnaire sur le vécu scolaire des élèves), mais il a été jugé trop vague et trop long, ce qui a pu nuire à la qualité des réponses.

L'école observe très peu de cas de violence physique ou d'intimidation directe. Les problématiques surviennent majoritairement à l'extérieur de l'école et entraînent ensuite des répercussions sur le milieu scolaire.

Un travail intensif de sensibilisation à la coopération sera un objectif pour l'an prochain. Nous nous concentrerons également sur la gestion des insultes et sur la façon d'aider les élèves à mieux gérer les désaccords.

Les objectifs précis et les moyens mis en place pour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour la prochaine année seront présentés aux membres du conseil d'établissement en octobre 2025.

L'évaluation des résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence a été adoptée à l'unanimité.

## **15. Service de garde**

La nouvelle plateforme éducative, nommée PAÉ (Programmation d'activités éducatives), a été lancée. Elle vise à établir une ligne directrice claire pour les services que nous offrons, agissant comme un programme éducatif pour le service de garde.

Dès l'année prochaine, les planifications d'activités seront envoyées par courriel aux parents. Nous introduirons une certaine flexibilité, par exemple, en adaptant les activités en fonction de la température.

L'équipe du service de garde sont en consultation afin de déterminer comment optimiser l'heure supplémentaire libérée le jeudi. Plusieurs pistes sont envisagées, telles que le décloisonnement des groupes, la mise en place d'ateliers spécifiques ou l'organisation d'activités spéciales (comme des sorties à la piscine ou à la bibliothèque). Les décisions finales seront prises en équipe.

Pour le moment aucun de nos éducateurs réguliers n'a décidé de quitter l'équipe pour la prochaine année scolaire. Nous accueillerons au moins trois nouvelles personnes pour compléter le personnel.

Afin d'offrir une expérience enrichissante et de permettre à chacun de développer ses compétences, le personnel éducateur ne reste pas toujours avec le même groupe d'âge. Cette rotation favorise la découverte de différentes dynamiques de groupe.

Le service de garde sera ouvert les 25 et 26 août. Le sondage a confirmé l'intérêt des parents pour ces dates, et nous avons atteint le seuil requis de 59 enfants inscrits pour permettre cette ouverture.

## **16. Modification au calendrier scolaire 2025-2026**

Les modifications au calendrier scolaire pour l'année 2025-2026 à été présentées et sont approuvées à l'unanimité par les membres du conseil.

## **17. Ressources humaines 25-26**

### **17.1 Personnel enseignant**

Deux enseignantes quittent pour la retraite et une classe ouvre en cinquième année. Tous les postes ont été comblés.

### **17.2 Personnel de soutien**

La plupart du personnel de soutien sera de retour pour la prochaine année. Il y a encore des postes à l'affichage.

### **17.3 Professionnels**

Certains postes sont encore à l'affiche, dont la musique et l'art plastique.

### **18. Questions du public**

Aucune question du public.

### **19. Varia**

La compréhension, le soutien et la belle ambiance qui ont régné au sein des membres du conseil d'établissement de cette année est souligné. Ce fût de belles et bonnes rencontres tout au long de l'année. Bon été à tous et à toutes!

### **20. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20h37